

Franklin Global Sukuk Fund

Catégorie A (acc) EUR • ISIN LU0923115892 • Un compartiment de Franklin Templeton Shariah Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

La principale caractéristique d'un fonds Charia est sa conformité aux lignes de conduite de la Charia basées sur les principes de la finance musulmane. Un fonds Charia a l'obligation de nommer un conseil de surveillance Charia qui vérifie en toute indépendance que le fonds satisfait également aux lignes de conduite de la Charia en ce qui concerne la gestion de tous ses actifs.

L'objectif de Franklin Global Sukuk Fund (le « Fonds ») est de maximiser le rendement d'investissement total grâce à une augmentation de la valeur de ses investissements et en générant du rendement à moyen et long terme sur des titres conformes à la Charia.

Le Fonds investit principalement dans :

- Des titres de créance conformes à la Charia, y compris des Sukuk, quelle qu'en soit la qualité (y compris des titres de qualité moindre comme les titres de type « non-investment grade ») et l'échéance, émis par des gouvernements, des entités liées à des gouvernements et des entreprises situés sur tout marché développé ou émergent
- Des instruments à court terme conformes à la Charia (jusqu'à 40 % des actifs nets du Fonds)

Le Fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des produits structurés, des titres adossés à des actifs et des produits dérivés conformes aux directives de la Charia
- des titres en défaut (limités à 10 % des actifs)

L'équipe d'investissement applique un processus d'investissement qui repose principalement sur la recherche fondamentale et approfondie de crédit, en prenant en compte l'analyse spécifique de l'économie, du pays et du titre, qui incorpore une analyse détaillée du risque, des visites de la société, ainsi que des modèles propriétaires de titre et de crédit. Dans ses efforts de recherche,

l'équipe d'investissement basée au Moyen-Orient tire également profit du soutien de l'équipe Local Asset Management locale en Malaisie et de l'empreinte globale du Fixed Income Groupe de Franklin Templeton. Le Fonds peut distribuer le revenu, frais compris. Bien que cela puisse permettre la distribution de davantage de revenus, cela peut également avoir pour conséquence de réduire le capital.

Vous pouvez demander la vente de vos parts chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les Objectifs et la Politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Shariah Funds.

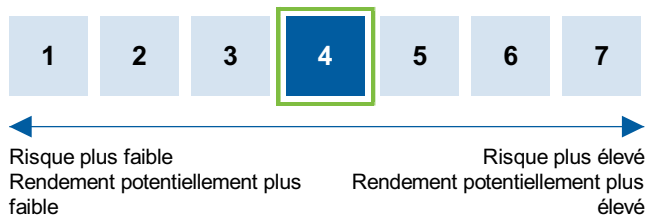
L'indice de référence du Fonds est le Dow Jones Sukuk Index. Il est uniquement indiqué à titre informatif, le gérant du Fonds n'entend pas le répliquer. Le Fonds peut dévier de cet indice de référence.

Termes à comprendre

Produits structurés : produits financiers dont la valeur est généralement liée à un ou plusieurs actifs sous-jacents, le plus souvent créés pour satisfaire un besoin qui ne peut pas être satisfait par le seul investissement dans des instruments financiers standard disponibles sur le marché.

Produits dérivés : Instruments financiers conformes à la Charia dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou d'autres obligations financières.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance conformes à la Charia, y compris des Sukuk et des instruments à court terme de toute qualité émis par des entités situées sur des marchés développés et émergents. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations de leurs cours, généralement dues à l'offre et à la demande de financement ou à d'autres facteurs de marché ou à des mouvements du marché des Sukuk. De ce fait, la performance du Fonds peut fluctuer dans le temps.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque des marchés émergents : Risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité

politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

Risque des produits dérivés : Risque de perte afférent à un instrument lorsqu'une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques de liquidité, de crédit et de contrepartie supplémentaires.

Risque de contrepartie : Risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

Risque de liquidité : Risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Risque lié aux sukuk : Risque de perte inhérent aux sukuk, dont la valeur peut fluctuer en fonction de l'impact de facteurs macroéconomiques sur l'offre et la demande de financement ou de la volonté ou la capacité de la contrepartie (émetteur souverain, quasi souverain ou privé) de remplir ses obligations de paiement conformément aux termes du sukuk.

Risque lié à la conformité à la Charia : Risque lié au fait de ne pouvoir investir que dans des titres conformes à la Charia désavantage le Fonds par rapport à d'autres fonds non soumis à cette restriction. Les rendements servis aux actionnaires peuvent en outre être réduits du fait des paiements effectués au profit d'organismes de bienfaisance conformes à la Charia afin de « purifier » les dividendes.

Pour une description complète sur tous les risques applicables à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Shariah Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|------------------------|----------------|
| Frais d'entrée | 5,00% |
| Frais de sortie | Non applicable |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

| | |
|-----------------------|-------|
| Frais courants | 1,50% |
|-----------------------|-------|

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

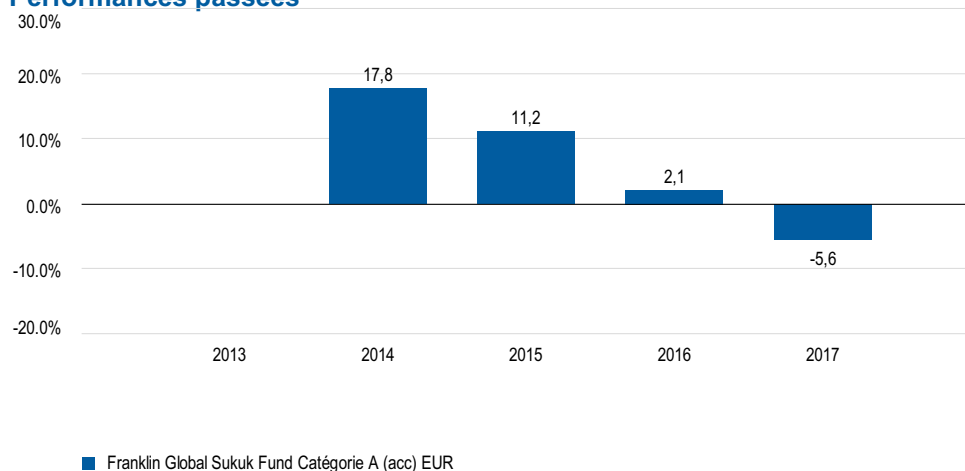
| | |
|----------------------------------|----------------|
| Commission de performance | Non applicable |
|----------------------------------|----------------|

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible d'en payer moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2017. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section «Catégories de parts» du prospectus actuel de Franklin Templeton Shariah Funds, ainsi qu'à l'annexe F de celui-ci.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le Fonds a été lancé en 2012 et la part actuelle le 17.05.2013.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Shariah Funds est HSBC Bank plc, Luxembourg Branch
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Shariah Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le Fonds (y compris des informations sur les autres parts du Fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Shariah Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Shariah Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Shariah Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Shariah Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.